

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 174

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, Mme De Temmerman, Mme Pinel, M. Pancher, M. Simian,  
M. Acquaviva, M. Brial, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas,  
M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac et Mme Wonner

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

I. – À la deuxième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« - 0,6 »,

le nombre :

« - 2,8 ».

II. – En conséquence, à la dernière ligne de la même colonne du même tableau, substituer au nombre :

« - 11,3 »,

le nombre :

« - 12,9 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à interroger le Gouvernement sur l’amélioration du solde structurel entre les deux lectures du présent budget 2021. En effet, alors qu’en octobre le déficit structurel pour 2020 s’établissait à -1,2 points de PIB, il est aujourd’hui présenté comme étant de -0,6 points de PIB alors même que la seconde vague de l’épidémie de covid-19 et les mesures prises pour y faire face conduisent à réviser à la fois la prévision de croissance pour 2020, en l’abaissant à – 11 % du PIB, contre – 10 % du PIB.